

**INTERVENTION DE JEAN-YVES LE DRIAN  
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE  
SESSION DES 18, 19 et 20 DECEMBRE 2008**

Au cours de ces dernières semaines, deux grandes figures de la Bretagne nous ont quittés : Yvonnig Gicquel et Michel Philipponneau. L'un et l'autre ont servi notre région avec passion. Yvonnig Gicquel a contribué significativement à l'élaboration de la Charte culturelle qui a beaucoup participé à la reconnaissance de la culture bretonne et il en a été un militant infatigable en particulier au sein de l'Institut Culturel de Bretagne. Michel Philipponneau, tant au sein du CELIB que dans ses fonctions électives, a été le promoteur du régionalisme et de la décentralisation, donnant à la Bretagne une vision stratégique et une capacité mobilisatrice ouverte et exigeante.

Cette affirmation régionale et cette reconnaissance assumée de notre identité portées par ces deux grands bretons sont d'une très grande actualité : on pourrait d'ailleurs, en ce moment, reprendre régulièrement le titre slogan du livre référence de Michel Philipponneau : « Debout Bretagne » ou décliner à l'envi cette belle formule d'Yvonnig Gicquel : « le bien breton n'est pas le mal français ». C'est dans cet esprit que nous souhaitons réactualiser les outils de la Charte. Chacun a bien conscience que, trente ans après, il est nécessaire de revoir la méthode même si les fondamentaux restent les mêmes. Il y a trente ans, il n'y avait pas de Conseil régional, il n'y avait pas internet, la reconnaissance des langues minoritaires n'était actée ni par l'UNESCO, ni par la Constitution de la République. C'est pourquoi nous souhaitons qu'un Conseil Culturel de Bretagne revivifié prenne toute sa place auprès de notre institution et qu'il soit le creuset de la modernisation des dispositifs qui avaient été initiés en 1977. Les rencontres menées auprès des différents acteurs au cours de ces dernières semaines nous ont toutefois confortées dans cette initiative qui fera l'objet d'une décision à la prochaine session, après une consultation large dont évidemment celle du CESR.

Je souhaite, par ailleurs, qu'à la même date, nous soyons en mesure de valider la Convention additionnelle sur les Langues Bretonnes. Nous avons pris cette initiative lors du précédent Contrat de Plan. Même si le contrat n'avait pas été respecté, il avait eu un mérite incitatif. Nous voulons que cette nouvelle convention soit plus normative et plus contraignante. Les discussions avec l'Etat en région et en particulier, le rectorat, ont beaucoup avancé, mais il reste quelques points de blocage, notamment sur la question sensible des seuils d'ouverture de classes. Nous souhaitons tout simplement être traités de la même manière que l'Office de la Langue Basque dans l'académie d'Aquitaine, afin que s'instaure une collaboration offensive. Je précise, par ailleurs, que la validation définitive de l'EPCC Langue Bretonne sera proposée à la même session.

Pour que la Bretagne soit debout, il faut qu'elle ait les moyens de son affirmation et de son action. Force est de constater que les informations qui filtrent sur la réforme des collectivités locales sèment le trouble. Le fait régional lui-même paraît en danger. On nous annonce, un an avant l'échéance, une modification du mode de scrutin avec l'apparition de circonscriptions d'élus territoriaux. Or le type de scrutin actuel a apporté aux régions la stabilité et la visibilité dont elles avaient besoin, il permet, en outre, la représentation paritaire et le respect des minorités. Ce qui semble se préparer constituerait une véritable régression démocratique.

- On nous annonce une structure fusionnant les Régions et les Départements et supprimant les Pays avec une fusion des mandats des élus qui seraient à la fois conseillers régionaux et généraux, véritable cantonalisation des régions alors que dans tous les grands pays européens, il y a trois niveaux de responsabilités, mais chacun avec ses compétences clarifiées et identifiées.

- On fait des effets de tribune sur la nécessité de grandes régions, espaces informels sans réalité de vie et de volonté commune, alors que les régions françaises sont comparables par la taille aux Länder allemands, aux Generalites espagnoles, voire à beaucoup d'Etats américains.

- On oublie de prendre en compte que, s'il faut mettre fin aux doublons redondants des compétences, c'est bien entre l'Etat et les Régions que la question se pose d'abord : comment comprendre que l'Etat maintienne ses administrations déconcentrées dans des domaines qui ont été transférés aux collectivités ? Il serait très simple de décider que, lorsqu'une compétence a déjà fait l'objet d'une loi de décentralisation et qu'une future clarification des compétences, dans un Acte III souhaité de la décentralisation, transfère une politique au niveau régional, alors l'Etat ne doit plus maintenir ses services déconcentrés.

Si l'on veut construire une République décentralisée conforme à la Constitution, il faut mettre en œuvre en même temps trois chantiers : poursuivre le transfert des compétences de l'Etat vers les Régions à l'image de ce qui se fait dans tous les grands pays européens, clarifier les responsabilités en considérant que c'est autour du couple Etat-Région que l'essentiel doit être fait, moderniser la fiscalité locale avec un double objectif, permettre l'autonomie financière des collectivités locales et donner une lisibilité fiscale aux contribuables. Ainsi l'efficacité et la démocratie se renforceront et se conjugueront.

Je suis très frappé, en fréquentant mes collègues d'autres pays au Comité des Régions, de constater qu'en cette période de crise majeure où la mobilisation de tous les acteurs publics est indispensable partout en Europe, les gouvernements consultent et rencontrent les Présidents de Région pour élaborer les actions à entreprendre en commun. Il n'en est rien en France et pourtant la formation, l'innovation, l'économie, l'aménagement du territoire sont de nos compétences et sont inévitablement au centre des mécanismes à initier pour tenter d'amenuiser les effets de la crise.

Mes cher(e)s Collègues,

Notre région est touchée de plein fouet. Depuis notre session d'automne, les nouvelles négatives se sont accumulées : d'abord dans l'automobile avec le coup de massue de PSA et ses conséquences sur les sous-traitants, je pense à Faurecia, mais aussi à la Barre Thomas, à la SBFM : nous sommes malheureusement loin de percevoir l'ampleur des conséquences de l'onde de choc qui vient de se déclencher. Je vous rappelle qu'en Bretagne, la filière automobile, c'est 25 000 emplois directs. Tous les secteurs sont touchés, les nouvelles technologies déjà (Motorola), le bâtiment demain, car on constate déjà le ralentissement des commandes, l'agro-alimentaire après-demain, car la consommation se restreint en France, mais aussi en Europe -destination privilégiée de nos exportations dans ce domaine-. A ce panorama s'ajoutent la navale et la pêche dont les difficultés, qui étaient antérieures, se cumulent. Pas un secteur aujourd'hui n'est épargné. Face à cette situation, le pire serait la résignation. Il serait également irresponsable de ne pas anticiper sur l'issue de la crise car nous perdrons nos savoir-faire et nos compétences sur le long terme.

Conformément à ce que je vous avais annoncé en octobre, l'Agence Economique de Bretagne réunit désormais tous les mois les principaux acteurs économiques de la Région, ainsi que le TPG, le Directeur de la Banque de France, d'OSEO et de la CDC en présence du Préfet ou de son représentant pour analyser les situations par filière et élaborer si possible des actions d'atténuation. A cet égard, le dispositif que nous avons mis en place fin octobre, à savoir l'abondement du Fonds Régional de Garantie Bretagne, en partenariat avec OSEO, s'avère particulièrement utile pour les PME. Nous le renforcerons si nécessaire. Pour rendre plus fluide cette méthode d'actions, je proposerai, dès janvier, que pendant toute l'année 2009 et au-delà si nécessaire, cette instance de l'Agence soit ouverte à toutes les sensibilités politiques, aux différentes collectivités territoriales et à une plus large représentation syndicale. Il y sera aussi rendu compte des rencontres que nous initiions avec les directeurs régionaux des banques de place.

En ce qui concerne l'automobile, l'Agence Economique de Bretagne a été mandatée par tous les acteurs, y compris PSA, pour élaborer un plan d'actions à court et moyen terme afin de recomposer l'avenir industriel autour d'une filière globale de l'éco-mobilité. Ce travail, qui avait déjà été anticipé par l'Agence, sera achevé en janvier et servira de base à la discussion avec le gouvernement, en particulier pour la revitalisation du bassin rennais. Nous avons, par ailleurs, pris l'initiative d'un groupe européen des régions « automobiles » pour agir au niveau de la Commission et être éligibles aux dispositifs prévus dans le cadre de la Banque Européenne d'Investissement et du Fonds d'Adaptation à la Mondialisation. Enfin, nous poursuivons un dialogue avec les organisations syndicales afin d'aboutir à un dispositif de sécurisation des parcours professionnels. La Région y apportera sa propre contribution au titre de son budget formation qui va être abondé en ce sens, mais cela ne suffira pas, il faudra la compléter par des financements européens au titre du FSE et par des financements de l'Etat et des organismes paritaires. Le CESR avait produit un rapport important sur ce sujet l'année dernière, il avait été adopté à l'unanimité : le moment est venu de l'expérimenter afin de permettre aux salariés victimes de la crise de préserver leurs qualifications.

Nous savons que nos moyens sont limités pour juguler la crise automobile : elle est mondiale et une partie de la réponse est aux Etats-Unis. Toutefois, il est de notre devoir de contribuer à l'endigement du désastre pour nos concitoyens et pour l'emploi.

Par ailleurs, nous voulons mobiliser le mieux possible et le plus vite possible notre propre capacité d'investissement pour contribuer au maintien de l'activité dans certains secteurs, en particulier le bâtiment et les travaux publics. Cela se traduira par une accélération des procédures et par une mobilisation accrue des services. Cela se traduira aussi par un renforcement supplémentaire et significatif de nos investissements : j'ai déposé un amendement de 11 millions d'euros au projet de budget afin de mobiliser des projets immédiatement opérationnels. En effet, le plan de relance annoncé par le Président de la République a été rendu public après notre propre préparation budgétaire et après l'impression des documents. J'ai noté que, par son intermédiaire, le gouvernement s'engageait à respecter le Contrat de Projet -ce qui est la moindre des choses, s'agissant d'un contrat, mais ce qui est néanmoins une nouveauté-. J'ai noté que l'Etat s'engageait à payer ses dettes à l'égard des collectivités -ce qui est pour le moins normal, mais tout à fait nouveau-. J'ai noté que l'on pouvait aussi bénéficier d'anticipation de remboursements sur le FCTVA dans des conditions qui ne sont pas aujourd'hui explicitées. J'ai noté que le Président de la République souhaitait l'engagement des collectivités et des Régions au moment où leurs dotations sont réduites. Mais au diable la mauvaise humeur ! Nous disons chiche ! La grande rigueur avec laquelle nous avons tenu nos budgets et tout particulièrement notre dette nous permet aujourd'hui d'avoir une situation saine et d'être disponibles pour toute accélération de projets structurants, que ce soient la RN 164, le TGV, l'Enseignement supérieur et la Recherche, l'Innovation, à partir du moment où l'Etat remplit strictement ses engagements et il semble que désormais, ce sera le cas. Les projets bretons sont là... il n'y plus qu'à faire (comme l'on dit) !

Je voudrais aussi préciser que, dans l'amendement budgétaire, nous prenons en compte l'ouverture faite par la ministre pour le Campus Numérique porté par l'Université Européenne de Bretagne et que nous mobilisons immédiatement 3 M€. Nous avons été anormalement exclus du premier dispositif Campus en grande partie parce que notre parc immobilier n'est ni vétuste, ni dégradé. Cette pénalisation était injuste car elle défavorisait les vertueux. L'engagement de 30 M€ atténue donc notre appréciation, à condition qu'il soit tenu. Là aussi, nous disons « chiche », en sachant que le paquet numérique Campus + Réseau (Campus + Bretagne 2.0) est pour l'avenir, aussi déterminant que le TGV.

Enfin, nous voulons contribuer à la pérennité de l'activité du bâtiment par le renforcement des crédits sur les lycées, par le lancement du projet du FRAC et par la mobilisation du dispositif d'aide au logement qui n'est pas de notre compétence, mais que nous avons utilement mis en place en début de mandat et qui a un effet de levier très performant pour le logement social et pour les réhabilitations.

Nous savons que notre pays et notre région vont traverser une période très difficile. Il faudra bien un jour faire le compte des responsabilités au nom de ceux qui souffrent et aussi pour ne pas accepter d'y revenir. En attendant, l'heure est au volontarisme ! Celle qui fut longtemps vilipendée, l'action publique revient au premier plan pour relancer, réguler, initier et chercher l'équité. C'est peut-être la seule bonne nouvelle de la période, mais elle mérite d'être valorisée.

Avant de conclure, je voudrais souligner l'impact considérable du Sommet de Saint-Malo sur « les Régions et le Changement Climatique » que la Région Bretagne a organisé à la fin du mois d'octobre. Ce succès nous crée des devoirs en interne et en externe ; en interne, la préoccupation climatique doit traverser toutes nos politiques, ce sera, en particulier, l'objet de notre Plan Climat ; en externe, car nous devons porter le message et l'action des régions au niveau de l'ONU en vue de la Conférence de Copenhague. Nous avons commencé à le faire récemment à Poznan.

Enfin, tout nous laisse à penser que le décret portant création de l'Etablissement Public Foncier devrait être transmis au Conseil d'Etat aujourd'hui et que, du coup, il serait créé au début de l'année prochaine. Il n'aura fallu que quatre ans ! Comme quoi, l'heure est au volontarisme !